

LES DERNIERS SOUPIRS DE L'ASPIRÉE CREOLE ?...

SERGE COLOT

Les études créoles ont longtemps été orientées, dans les domaines conjoints de la phonétique et de la phonologie, vers une recherche, une évaluation de l'influence et du rôle respectifs du **superstrat** d'une part, et des **substrats** d'autre part. Il en ressortit la constatation quasi-unanime que si la matière première essentielle des langues créoles était le lexique d'une langue européenne, la forme tenait de l'esprit étranger : plus précisément, les travaux convergèrent tous vers l'assomption (à divers degrés) d'une influence décisive des langues de substrat ouest africaines sur la phonologie créole, influence qui n'a jamais pu être déniée dès lors.

Passé le temps du pénible procès d'une langue orpheline en quête de lignage noble, les créolistes, admettant aujourd'hui ces faits sans plus alimenter les débats, ont donné une toute autre orientation à leurs recherches. Depuis le milieu des années cinquante, l'on s'est résolu à se cantonner à des études synchroniques explorant les systèmes phonologiques créoles en soi... sans pouvoir toutefois échapper totalement à la tentation de rapprochements étymologiques, car dans bien des cas l'explication génétique des faits permet une meilleure appréhension de ceux-ci.

Dans le cas précis des créoles à base lexicale française de la Caraïbe, il est un phonème en particulier qui a retenu toute l'attention des analystes de la langue : parmi les traits saillants de la prononciation du créole, aucun n'a suscité plus de discussions et de controverses que la consonne aspirée [h]. Car, contrairement aux autres consonnes de la langue, celle-ci ne se maintient pas régulièrement dans la prononciation ; et à la variation phonique a emboîté le pas un réel dilemme lorsqu'il s'est agi de mettre par écrit une langue jusque là orale. En témoignent les divers systèmes orthographiques créoles en usage dans la Caraïbe, qui sont des systèmes à base phonologique où est censé être représenté graphiquement tout ce (mais aussi uniquement ce) qui se prononce.

En complément des décisions graphiques normatives arrêtées ci et là et du « respect des diverses parlures » souhaité par le professeur Bernabé (1983 : 311), s'impose donc une enquête phonologique rendant compte de la vitalité réelle de l'aspiration en créole et relatant, dans la mesure du possible, son évolution historique. De cette enquête devraient se dégager des principes favorisant les décisions en matière graphique.

1. LES CONTEXTES D'ASPIRATION

La faible occurrence de la consonne aspirée en créole permet d'isoler sans difficulté ses contextes d'emploi et d'identifier son concurrent direct : selon le professeur Valdman (1978 : 54), la fricative glottale sourde [h] n'intervient en créole qu'à l'initiale, et dans cette seule position où elle est généralement admise¹, elle alterne bien souvent avec la fricative vélaire sonore [ɣ] (correspondant au graphème <r>), laquelle se mue elle-même en fricative large labio-vélaire [w] devant une voyelle arrondie. Comparant le créole haïtien aux créoles des Petites Antilles, le professeur Valdman souligne (1978 : 54) que « la consonne sourde (i.e. *h*) se maintient dans les parlers des Petites Antilles tandis que son homologue sonore (i.e. *r*) se retrouve dans le dialecte de l'ouest d'Haïti ». Le créole haïtien est ainsi mis en opposition avec les créoles des petites Antilles, le premier étant présenté comme ayant généralisé l'emploi de la fricative vélaire sonore [ɣ] en lieu et place de l'aspirée [h], les seconds ayant au contraire conservé l'aspirée.

Mais, si à l'époque où l'éminent linguiste américain a écrit ces lignes la situation était différente à Haïti et dans les Petites Antilles, il semblerait qu'aujourd'hui se dessine à l'horizon une généralisation dudit phénomène "haïtien". Toutefois, l'évolution du statut indéfini de [h] dans la partie basse de l'arc antillais ne paraît pas aussi simple que la situation décrite par Valdman pour Haïti, l'aspirée n'étant pas systématiquement remplacée par [ɣ] ou [w], mais connaissant une variation interdialectale et intradialectale importante. Nous proposons donc de tenter d'éclaircir quelque peu la situation de la fricative glottale dans les Petites Antilles en procédant ici à une simple pré-enquête limitée à une commune de la seule île de la Guadeloupe, et dont les conclusions ne seront en conséquence que provisoires.

2. CONSTITUTION DU CORPUS

Les mots en [h-] n'étant pas très courants en créole, nous avons parcouru le *Dictionnaire créole français* (voir bibliographie) à la lettre H afin d'établir un relevé manuel des occurrences répertoriées. La seule liberté que nous ayons prise fut de ne retenir que les formes simples et non dérivées des items, car non seulement un dérivé et son dérivant sont un seul et même morphème lexical, mais encore un dérivé se comportera toujours comme sa base du point de vue de la prononciation de la consonne initiale. Il est intéressant de constater d'emblée que pour la plupart des adresses, le *Dictionnaire créole français* renvoie à la lettre R, voire à la lettre W ; nous tiendrons compte de ces précieuses informations en établissant un tableau synoptique dans lequel nous indiquons, en sus de la signification française des mots créole en /h-/, l'éventuel renvoi à une prononciation parallèle.

¹ Nous nuancerons plus loin ce propos, car il existe des cas particuliers d'aspiration en position médiane.

Mot créole	Sens français	Concurrence
hach	hache	rach
had	hardes	rad
hadi	hardi	radi
hak	rien	rak
hal	énorme (?halle)	
halbra	écrevisse à longues pinces (<i>halé</i> + <i>bra</i>)	
halé	haler	ralé
hanga	hangar	ranga
hangn	zut! (?hargne)	
hangnon	haillons	rangnon
hankoun	tubercules	
hanmak	hamac	ranmak
hapé	happer	rapé
hat	enclos	
hay	haïr	ray
hazié	hallier	razié
Hélé	héler	relé
Heltègèdè	fiche le camp!	
henkenchen	han!	
ho	haut	wo
hogou	relevé, épicé	
hòkò	escogriffe	
holbò	rustre	wolbò
honma	homard	wonma
hont	honte	wont
hosé	hausser	wosé
hou	houe	wou
houmba	besace	

Sur quelque 28 items récoltés, 16 (soit 57,5%) ont un étymon français commençant par un *h* graphique (cases sur fond blanc = catégorie C1), 2 (soit 7%) sont des lexies composées ayant pour premier élément un mot dont l'étymon français commence par un *h* graphique (cases hachurées = catégorie C2), 2 autres (soit 7%) paraissent également avoir un tel étymon sans que l'on puisse en attester (cases en gris clair = catégorie C3), et les 8 restants (soit 28,5%) n'entretiennent aucun rapport lexical avec le français, sans que l'on puisse établir leur étymologie exacte (cases en gris foncé = catégorie C4). Ces distinctions s'avéreront très utiles pour mieux traiter notre corpus, car le tableau ci-avant laisse entrevoir que 6 des 8 lexèmes créoles non issus du français (*hankoun*, *hat*, *heltègèdè*, *henkenchen*, *hòkò*, *houmba*) n'ont pas de concurrent en *r-* ou *w-*; c'est également le cas de l'un des deux composés créoles (*hogou* - sans doute que l'on n'y fasse pas le rapprochement étymologique) et des deux lexèmes créoles pour lesquels nous n'avons pu que supposer un possible étymon français (*hal*, *hangn*). Il semblerait donc que la transparence sémantique n'est pas sans incidence sur l'alternance entre « *h* » et « *r / w* ».

3. PROTOCOLE D'ENQUÊTE

La Guadeloupe affiche une surprenante parité démographique tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle communale : l'on dénombre pratiquement autant d'hommes que de femmes dans chacune des vingt-six communes que compte l'île (hors dépendances). Loin de se contenter de cette régularité dans la répartition des sexes qui sort déjà de l'ordinaire, la population guadeloupéenne, à l'intérieur de chaque commune, respecte aussi cette parité pour chaque tranche d'âge (0 à 19 ans, 20 à 39 ans, 40 à 59 ans, 60 à 75 ans et + 75 ans)². La conséquence directe et naturelle de cette égalité démographique consistera pour nous à observer une stricte représentation équitable des sexes dans les trois tranches d'âge parmi lesquelles nous allons enquêter, la considération du sexe pouvant être un possible facteur de variation linguistique. Les tranches d'âge seront les suivantes : la tranche 1 (désormais T1) est constituée des 20-39 ans, la tranche 2 (désormais T2) regroupe les 40-59 ans, et la tranche 3 (désormais T3) les 60-75 ans. La moyenne régionale instaurant un rapport à peu près stable d'une commune à l'autre de 1 T3 pour environ 2 T2 et 3 T1, nous veillerons à la respecter dans le point d'enquête qu'est Saint-Claude, une petite commune située à l'extrême sud de la Guadeloupe. Nous avons préféré à cet effet des informateurs à faible mobilité géographique.

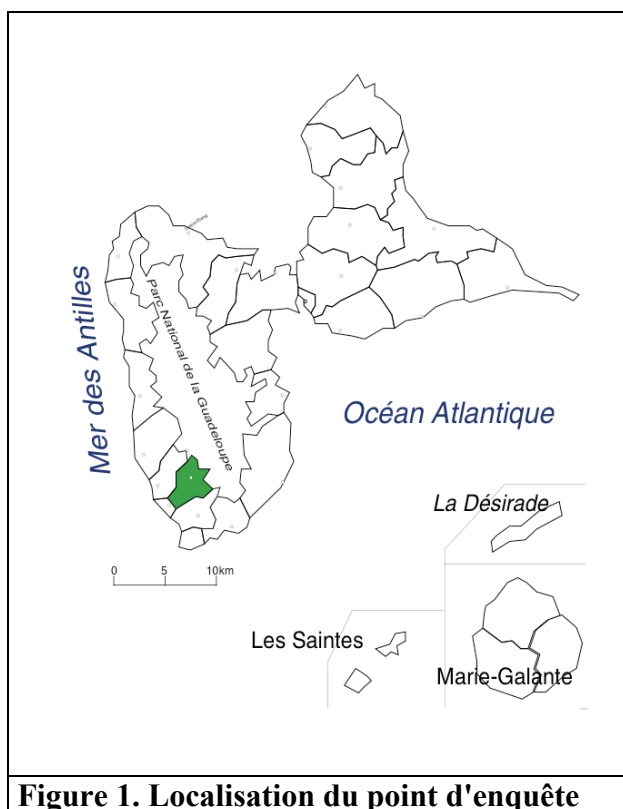


Figure 1. Localisation du point d'enquête

Le tableau qui suit présente de façon succincte la répartition des informateurs dans ce point d'enquête selon les conditions subsumées ; nous avons retenu le nombre minimal d'informateurs possible en adéquation avec les contraintes d'âge et de sexe :

² Sources INSEE du recensement de la population de 1999.

Tranche d'âge	Nombre d'informateurs	
	Hommes	Femmes
T1	3	3
T2	2	2
T3	1	1
Sous-total	6	6
Total général	12	

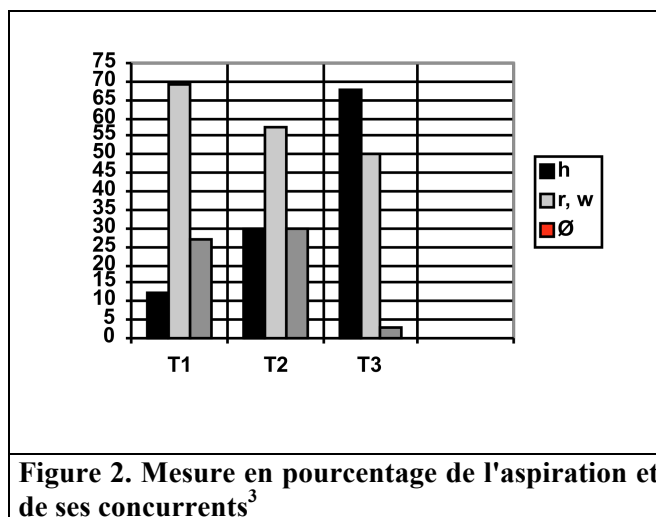
S'agissant de la méthode d'enquête, le questionnaire fermé s'impose de soi, vu que notre objectif est de faire dire un petit nombre de vocables bien ciblés aux enquêtés. Les vingt-huit réponses escomptées correspondent donc à autant de questions qui constituent le questionnaire phonologique : le plus souvent, les questions ont consisté en des définitions simplifiées ou mises en situation (en associant si nécessaire le geste à la parole dans le cadre d'une société d'oralité) : par exemple, pour amener l'informateur à produire le lexème *hach/rach*, nous lui demandions « épi ki biten moun té ka koupé bwa an tan lontan ? » (avec quoi coupait-on le bois autrefois ?).

4. L'ASPIRATION MESURÉE

Dans le tableau à suivre sont présentés les résultats de l'enquête phonologique menée en différents quartiers de la commune de Saint-Claude. Pour chaque mot, nous indiquons la prononciation de la consonne initiale lorsqu'elle se manifeste ; il est un paramètre nouveau qui apparaît dans ce tableau et que ne relatait pas le *Dictionnaire créole français*, à savoir la disparition pure et simple de la consonne, que nous signalons par "Ø". Dans le cas contraire, nous notons simplement la consonne initiale (h, r ou w), voire une solution combinée de plusieurs signes séparés par "/" lorsque l'interlocuteur connaît une variation dans sa prononciation. Et puisque les compétences lexicales varient d'un individu à l'autre, nous avons laissé les cases vides lorsque le lexème escompté n'a pas été produit par l'informateur.

	T1						T2				T3	
	Hommes			Femmes			Hommes		Femmes		H	F
	L J	B R	C C	M P	G S	MM	Si J	D P	Sa J	R J	DE	BJ
Hach	∅	∅	∅	∅	∅	∅	r	∅	r	r	r	h
Had							r					h
Hadi				∅							h	h
Hak		h		h	h	h	h		h	h	h	h
Hal							h	h				
Halbra							r	∅	∅	r	h	h
Halé	h	r		r	r	r	r	h/∅	r	r		r
Hanga	∅	∅	∅	r	∅	∅	r/∅	∅	∅	∅		r
Hangn												
Hangnon				r			r	r	r	r	r	r/h
Hankoun												
Hanmak	∅	∅	∅	∅	∅	∅	h	∅	∅	∅		r
Hapé		r	r	r	r	r	r	h/∅	r	r	r	r/h
Hat												
Hay	r	r	r	r	r	r	h	r	r/h	r	r	r/h
Hazié	r	r	r	r	r	r	r	r/h	r/h	r	r	r/h
Hélé	h	r		r/h	r	r	r	h	h	r	h	h
Heltègè-dè												
Henkenchen							h					
Ho	w	h/w	w	w	w	w	h	h/∅	h/w	w	h	h
Hogou												
Hòkò												
Holbò												
Honma	∅/w	∅/w	∅/w	h/w	∅/w	∅/w	∅/w	∅	∅	∅	∅/w	w
Hont	w	w	w	w	w	w	w	∅/w	∅/w	w	h	h/w
Hosé	w	w	w	w	w	w	w	w	∅/w	w	h	h/w
Hou	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	h	h/w
Houmba							h		r/h	h	h	h

Ce tableau ne laisse transparaître aucune piste exploitable s'agissant de la répartition par sexe, car femmes et hommes à l'intérieur d'une même tranche d'âge ont un comportement linguistique sensiblement égal. En revanche, les données sont intéressantes d'une tranche à l'autre, comme en atteste le graphique à suivre : dans celui-ci, nous mesurons les occurrences respectives de *h* d'un côté, celles de *r* et *w* d'un autre côté (ces derniers constituent un seul et même phonème dont la réalisation phonétique dépend de l'environnement de droite), puis enfin les occurrences de \emptyset .



5. ANALYSE DES DONNÉES

Les renseignements fournis par le graphique en figure 2 indiquent clairement un mouvement ascendant des occurrences de *h* qui va de pair avec l'augmentation de l'âge des locuteurs interrogés. Les 20-39 ans ont en effet un taux d'emploi de l'aspirée s'élevant à 12,3 % contre 29,6 % chez les 40-59 ans et 67,6 % chez les 60-75 ans. A l'inverse, les occurrences de *r* et *w* connaissent un mouvement descendant dans le même contexte : la première tranche d'âge affiche un score de 69 %, réduit à 57,8 % pour la tranche intermédiaire et 50 % pour la tranche d'âge la plus élevée. Les occurrences de \emptyset sont quant à elles quasi égales chez les locuteurs des tranches T1 et T2 (27 et 29,6 % respectivement) et quasi nulles chez les locuteurs de la tranche T3.

Ces observations nous poussent à émettre une première hypothèse H1 selon laquelle, à priori, il a existé anciennement un état de langue dans lequel l'aspirée était très répandue en créole guadeloupéen, et constituait peut-être même la règle. Chemin faisant, l'aspirée *h* s'est progressivement trouvée en concurrence avec *r* et *w*, qui sont comme elle des fricatives, ayant simplement un point d'articulation plus avancé. *h* et *r* ne sont cependant en aucun cas des réalisations différentes d'un même phonème, car comme le souligne Albert Valdman (1978 : 55), « bien qu'il y ait des alternances dialectales entre *h* et *r*, le fait qu'ils ne soient pas mutuellement substituables (...) est suffisant pour justifier leur statut phonologique l'un par rapport à l'autre ».

Et quand on sait la place prépondérante de la langue française dans les institutions et les médias aux Antilles, il n'est pas étonnant de constater une troisième étape consistant en la chute pure et simple de l'aspirée en créole dans certains cas ; cette tendance nouvelle, encore timide dans ses manifestations, est très certainement imputable à l'influence du français standard contemporain où l'aspiration n'est que très rare. Mais cette dernière remarque n'implique en rien que l'on doive conclure à la hâte que l'aspirée est jadis venue au créole par le biais d'une langue de substrat, puisque les variétés de français exportées dans les colonies à l'époque de la cristallisation du système linguistique créole ont possiblement été dotées d'une aspirée ; car, si le français standard ne connaît pas de phonèmes glottaux, le *h* peut néanmoins, jusqu'à nos jours, « s'entendre avec une valeur expressive à l'initiale de certains

³ Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre effectif, du nombre total réel de mots produits tous informateurs confondus, soit 186.

mots qui commencent par un *h* dans la graphie » (Martinet & Walter, 1973 : 34)⁴. Tout porte même à croire que le créole a hérité l'aspirée du français, car la plupart des mots qui constituent notre corpus de départ ont un étymon français commençant par un *h* graphique : les acteurs originaux de la créolisation langagière, illettrés pour la plupart, n'ont pu l'acquérir que par voie orale, ce qui tend à prouver que l'aspiration était anciennement répandue dans les variétés de français présentes dans les colonies.

Nous sommes donc amenés à émettre une seconde hypothèse H2 selon laquelle l'aspirée créole, dont le langage des 60-75 ans est fortement empreint, est vraisemblablement héritée d'un état passé de la langue française, et que la tendance à la disparition de celle-ci dans le langage des plus jeunes créolophones est en relation étroite, sinon directe avec l'état présent de la langue française ; la présence de *r* et *w* ne constituerait, à notre avis, qu'une étape intermédiaire, une solution transitoire destinée à introduire sans brusquerie un changement important dans les structures syllabiques créoles, amenant celles-ci à tolérer un schéma syllabique en V laissant vide la position d'*onset*, à côté du sacro-saint schéma en CV. La solidité de l'hypothèse H2 peut se vérifier en étudiant de plus près le comportement des informateurs devant chaque catégorie de mots : un important taux de *h* et un faible taux de \emptyset et/ou *r* et *w* chez les plus âgés pour les mots créoles dont l'origine française est clairement établie contre un faible taux de *h* et un taux important de \emptyset et/ou *r* et *w* pour ces mêmes mots chez les moins âgés serait un indice sérieux du bien fondé de notre hypothèse.

6. UNE INTERDÉPENDANCE FILIATION / PRONONCIATION ?

La classification des items par catégorie telle que nous l'avons opérée au paragraphe 2 (C1, C2, C3, C4) fait apparaître des données tout à fait intéressantes sur le comportement des informateurs en fonction de la perception étymologique qu'ils ont ou non de chacun de ces items. Nous établissons donc ci-après un tableau pour chaque catégorie.

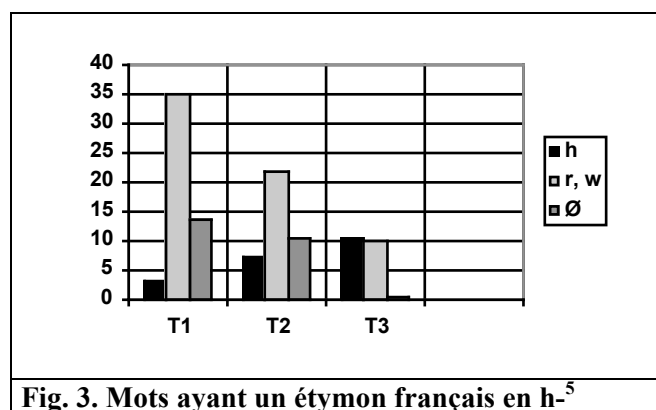
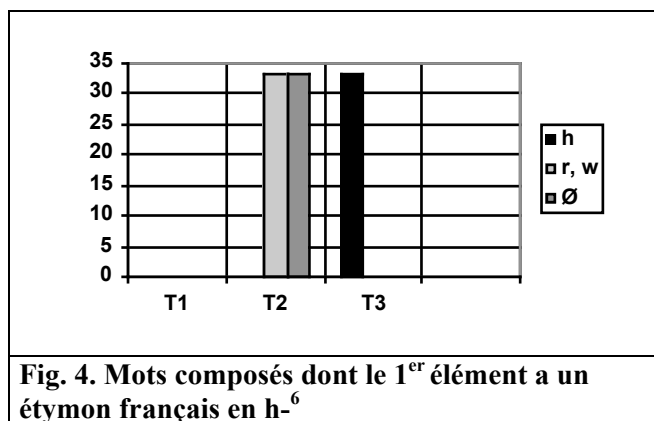


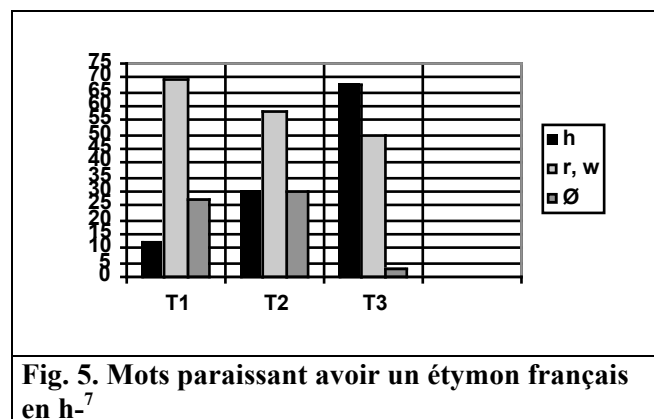
Fig. 3. Mots ayant un étymon français en h⁵

⁴ Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel.

⁵ Pourcentages calculés sur la base du nombre total réel de mots ayant un étymon français produits par les informateurs toutes tranches confondues, soit 162.



L'hypothèse semble se confirmer, puisque le taux de *h* pour les mots de la catégorie C1 (fig. 3) croît en même temps que l'âge (3 % chez les T1, 7,4 % chez les T2 et 10,5 % chez les T3) ; le taux de \emptyset baisse substantiellement dans le même temps (13,6 % chez les T1, 10,5 % chez les T2 et 0,6 % chez les T3), tout comme le taux de *r* et *w* (35,2 % chez les T1, 22 % chez les T2 et 9,9 % chez les T3). Notons que si la tendance vers une disparition pure et simple de l'aspirée (notée par \emptyset) est la moins importante quantitativement, c'est aussi celle qui connaît le plus fort indice de croissance au fil du rajeunissement des informateurs : elle a ainsi été multipliée par 22, partant d'un seuil de 0,6 % chez les individus de la tranche T3 pour atteindre 13,6 % chez les T1. Les occurrences de \emptyset se feront sans doute encore plus nombreuses au fil des années, au point peut-être de rejoindre, voire de dépasser les occurrences de *r* et *w* à en juger d'après les données présentées en figure 4. Et pour se convaincre que le phénomène variationnel ci-dessus exposé est subordonné à une influence de la prononciation française passée et présente sur la prononciation créole sur la base de la parenté lexicale, il suffit de jeter un œil aux figures 5 et 6 pour s'apercevoir qu'un item créole n'ayant pas d'étymon français ou dont l'étymologie est incertaine conservera largement une prononciation stable en *h* d'une tranche d'âge à l'autre.



⁶ Pourcentages calculés par rapport au nombre total d'occurrences de mots composés tous âges confondus, soit 6.

⁷ Pourcentages calculés sur la base du nombre total d'occurrences de mots de la catégorie C3, soit 2.

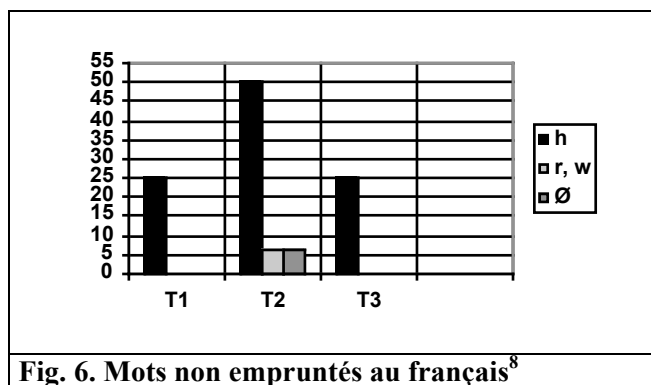


Fig. 6. Mots non empruntés au français⁸

Les mots de la catégorie C3, pour lesquels nous avons supposé une possible origine française sans pouvoir en attester, provoquent chez les locuteurs interrogés des comportements semblables à ceux suscités par les items de la catégorie C1 dont l'origine française est clairement établie. En revanche, les lexèmes de la catégorie C4 présentent, toutes tranches d'âge confondues, une écrasante majorité de *h* contre des taux dérisoires de *r/w* ou de \emptyset .

7. DE QUELQUES CAS PARTICULIERS D'ASPIRATION EN CRÉOLE

Il convient encore d'attirer l'attention du lecteur sur un phénomène assez particulier en créole qui consiste à substituer l'aspirée *h* à la fricative post-alvéolaire sonore [ʒ] (représentée par le graphème <j>). Ce phénomène, peu courant dans la langue usuelle, s'entend surtout dans la bouche des aînés, et rarement dans celle des benjamins ; il intervient non seulement à l'initiale, mais encore en position médiane, d'où notre souci de nuancer le propos du professeur Valdman. Tous ceux qui opèrent cette substitution sont toutefois conscients d'utiliser l'aspirée en remplacement de la fricative post-alvéolaire et avouent volontiers n'associer qu'une valeur expressive (spontanée) à *h* en pareil cas. La seule restriction à cette substitution en créole est qu'en position médiane, elle ne s'opère que dans le contexte V <j> V :

Initiale	Médiane
Jiré > hiré (injurier)	Bouji > bouhi (bougie)
Jédi > hédi (jeudi)	Manjé > manhé (manger)
Jènjan > hènjan (jeune homme)	Majè > mahè (majeur)
Jaden > haden (jardin)	
Jou > hou (jour)	Bonjou > bonhou (bonjour)
Jòdi-la > hòdi-la (aujourd'hui)	Lajol > lahol (prison)
Jen > hen (jamais)	
Janbon > hanbon (jambon)	Lajan > lahan (argent)
	Marijo > Mariho (Marie-Jo)

Curieusement, les lexèmes créoles pris en exemple ont tous un étymon français : non pas que nous les ayons soigneusement choisis pour cette qualité, mais il ne nous a pas été donné de trouver ou d'entendre des mots non issus du français dans lesquels *h* se substituerait à *j*. Si l'on croise cette donnée avec la fréquence d'utilisation qui se fait plus grande chez les locuteurs d'âge avancé, l'on est tenté de faire une hypothèse H3 selon laquelle l'emploi de [h] en lieu et place de [ʒ] prend sa source dans un état de langue passé du français (ou tout du moins d'un ou de plusieurs dialectes du français). Il s'avère en fait que l'alternance [ʒ] ~ [h]

⁸ Pourcentages calculés sur la base du nombre total d'occurrences de mots de la catégorie C4, soit 16.

constitue une caractéristique saillante des parlers d'oïl du Centre-Ouest de la France, dont étaient originaires nombre de colons⁹. Pignon, dans son *Evolution phonétique des parlers du Poitou* (1960 : 415), note ainsi une assimilation entre *h* et *j*, et les dictionnaires contemporains font même apparaître un digraphe <jh> dans certains mots pour rendre compte du phénomène. Le processus semble cependant plus constant dans les parlers d'oïl qu'il ne l'est en créole. Nous avons recensé, dans un court corpus de poitevin-saintongeais, quelque 33 manifestations différentes dudit phénomène, survenant de surcroît en toute position du mot (initiale, médiane, finale). Nous en donnons le détail à titre indicatif :

Initiale	Médiane	Finale
Jhelie (jolie)	Manjher (manger)	D'majhe (dommage)
Jhours (jours)	Toujhours (toujours)	Froumajhe (fromage)
Jhens (gens)	Arjhent (argent)	Ajhe (âge)
Jherméns (germains)	Obljhé (obligé)	Ouvrajhe (ouvrage)
Jhene (jeune)	Imajhiné (imaginé)	Etranjhe (étrange)
Jhambe (jambe)	Ranjhé (rangé)	Atelajhe (attelage)
Jhamée (jamais)	Manjheur (mangeur)	Mariajhe (mariage)
Jhendives (gencives)	Corijhée (corrigée)	Dirijhe (dirige)
Jhentil (gentil)	Cunjhé (congé)	Limojhes (Limoges)
Jhardin (jardin)		Chanjhe (change)
Jhean-Claude (Jean-Claude)		Pacajhe (pacage)
Jhimnastique (gymnastique)		
Jhelée (gelée)		

Conclusions provisoires

Il ne paraît pas déraisonnable, ni même présomptueux de dire, au vu de l'enquête phonologique que nous avons menée dans la commune de Saint-Claude, que la prononciation créole d'hier reflète la prononciation française d'alors, et que la prononciation créole d'aujourd'hui reflète la prononciation française d'à présent en ce qui concerne l'aspirée glottale. Cet argument est renforcé par le comportement semblable observé avec les occlusives palatales (représentées par les digraphes <tj> et <dj>), qui sont très largement concurrencées par les occlusives vélaires [k] et [g] dans les mots créoles d'origine française (fidji ~ figi = fr figure ; ladjé ~ lagé = fr lâcher, larguer ; matjé ~ maké = fr écrire, marquer ; tjè ~ kè = fr cœur...), mais se maintiennent très fortement dans les mots non issus du français où une telle variation est rare et faible (tjok, djok, djouboum, madjoumbé, tjoup = fr. coup de poing, vigoureux, plouf, fourche, bisou).

Or, force est de constater que le système graphique à base phonologique en usage dans les Petites Antilles, en dépit de ses nombreux mérites, n'est pas apte à rendre compte et à prendre en charge les phénomènes variationnels tels que celui ici exposé : est-il réellement besoin d'admettre deux graphies, *hélé* et *relé*, voire une troisième *élé* pour un seul et même item?... sans parler de la solution intermédiaire *rhélé* proposée par le passé par l'éminent linguiste haïtien, feu Pradel Pompilus.

⁹ Sur ce point, voir Chaudenson, 1995.

Si le comportement linguistique des Saint-Claudiens devait s'avérer un comportement standard, nous pensons souhaitable, dans le cas précis de l'aspirée, d'établir une connivence graphique entre créole et français qui se justifie précisément par des comportements fort semblables devant le problème de l'aspiration. Les quelque 18 mots des catégories C1 et C2, dont l'étymologie française est clairement établie, devraient, dans cette optique, adopter une graphie stable en *h-*, sans que les différents locuteurs ne se sentent lésés :

- les candidats à l'aspiration ne pourraient que se réjouir d'une telle initiative puisqu'ils feraient correspondre un graphème à un phonème (et vice versa), restant dans le cadre de la bi-univocité à laquelle les a déjà habitués l'orthographe créole actuelle ;
- les partisans d'une prononciation en \emptyset perçue comme plus contemporaine traiteraient le *h* graphique comme une consonne muette, perpétrant en cela un principe phonographématique dont ils sont coutumiers par le biais de la langue française ;
- et à bien y regarder, il n'y a pas d'obstacle véritable à ce que les partisans d'une prononciation en *r/w* continuent à prononcer tel quel en appliquant ce principe graphique. Avec du recul, l'on se dit qu'il est possible, et même probable que la prononciation en *r/w* soit en fait complémentaire de celle en \emptyset , car *r* et *w* paraissent être à l'origine des consonnes de liaison associées à des lexèmes dont le *h* serait tombé à l'oral : on dit ainsi en créole (An hay li = *Je le hais*, en prononçant un « r » de liaison entre « an » et « hay ») comme on le fait aussi en anglais (There's a sofa in the room = *Il y a un sofa dans la pièce*, en prononçant un « r » de liaison entre « sofa » et « in ») sans que le *r* n'ait besoin de se matérialiser graphiquement entre le nom *sofa* et la préposition *in*. Car, si le *h* de *hay* n'est pas prononcé, il devient nécessaire de produire une consonne de liaison pour parer le hiatus entre /ã/ et /a/.

Tout compte fait, en favorisant la graphie en *h-*, nous rejoignons le professeur Bernabé quant au résultat bien que nous adoptons une démarche tout autre : le professeur Bernabé, qui est l'initiateur du système graphique le plus répandu aux Antilles, était déjà favorable à une graphie en *h-* pour tous ces items, voulant rester en cela proche de l'essence basilectale créole, mais se gardait aussi d'interdire une graphie en *r/w-*.

Enfin, s'agissant des items des catégories C3 (dont l'origine française est incertaine) et C4 (dont l'origine n'est pas française), rien ne s'oppose à ce qu'ils continuent à s'écrire avec un *h* vu les taux très élevés d'aspiration réalisés par les informateurs. Par contre, les cas particuliers d'aspiration que nous avons évoqués au paragraphe 7, de par leur caractère occasionnel relevant de l'extralinguistique, ne remettent pas en cause les graphies usuelles des items susceptibles d'être concernés...ce qui n'empêche toutefois pas de noter *manhé* (manger) ou *lahan* (argent) à des fins stylistiques.

Bibliographie

- BERNABÉ, J., 1983, *Fondal-natal : grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*, Paris, L'Harmattan.
- BERNABÉ, J., 2001, *La graphie créole*, Matoury, Ibis Rouge / Presses Universitaires Créoles.
- CHAUDENSON, R., 1995, *Les créoles*, Que sais-je n° 2970, Paris, Presses Universitaires de France.
- HALL, R. A., 1966, *Pidgin and Creole Languages*, Ithaca, Cornell University Press.
- HOLM, J., 1988, *Pidgins and Creoles*, vol. 1 *Theory and Structure*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HOLM, J. & BYRNE, F., 1993, *Atlantic Meets Pacific. A Global View of Pidginization and Creolization*, Philadelphia, John Benjamins.
- POULLET, H., TELCHID, S., MONTBRAND, D., LUDWIG, R., 1990, *Dictionnaire créole-français*, Paris, Jasor.
- SAINTON, J., 2000, “La dimension africaine des langues créoles : faits phonétiques, phonologiques, morphophonologiques et suprasegmentaux”, in *Mofwaz* n° 5, Petit-Bourg, pp. 97-114.
- VALDMAN, A., 1978, *Le créole : structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck.
- WALTER, H., 1998, *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès.